



## **COMPLÉMENT POUR L'ACTIVITÉ TENNIS de TABLE**

**Les horaires des séances** sont fonctions du niveau du joueur.

- Pour les "débutants", le lundi de 14h00 à 16h00.
  - Pour les "initiés", le mardi de 14h00 à 16h00 et le vendredi de 10h00 à 12h00.
  - Pour les "confirmés", le lundi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 16h00.
-